

retour des difficultés qui étaient survenues»²³), Servais crut bien faire en obtempérant, dès le 12 janvier, à ce désir.

Mais quelle fut la surprise de Servais lorsque le plénipotentiaire allemand — en l'occurrence le président de la Régence de Trèves von Ernsthausen — lui présenta, verbalement, un véritable ultimatum comportant les points suivants:

1. Internement des militaires français pénétrant dans le Grand-Duché;

2. Ouverture d'une enquête contre les fonctionnaires impliqués dans les évasions de prisonniers. (D'après Servais, Ernsthausen n'aurait pas parlé du «fameux Comité de Grevenmacher»);

3. Retrait de l'exéquatour au vice-consul de France, de Cussy, accusé d'avoir entretenu un bureau de recrutement.

Le point essentiel de la mission de von Ernsthausen fut, toutefois, la cession à l'Allemagne de l'exploitation des Postes et Télégraphes, sinon le paiement d'une indemnité de 7 et demi millions de francs pour le tort causé par le ravitaillement de Thionville.

En accord avec le prince Henri et les autres membres du Gouvernement, Servais céda en ce qui concernait les trois premiers points. Quant au dernier point le Ministre d'Etat resta intransigeant «de la manière la plus absolue», sauf à s'engager à «poursuivre la Société de l'Est en résiliation de son contrat d'exploitation.»²⁴) Cette dernière concession à l'Allemagne lui paraissait d'autant plus recommandable qu'il envisageait déjà à ce moment l'exploitation du réseau luxembourgeois par la Belgique.

Inutile de rappeler que l'attitude d'Emmanuel Servais, jugée trop conciliante à l'égard de l'Allemagne et dangereusement inamicale à l'endroit de la France, provoqua un grand remous dans l'opinion publique. Nous avons vu au fasc. XV (p. 335) comment l'interpellation de Léon Wurth à la séance de la Chambre du 27. 2. 1871 aurait pu être fatale au Ministre d'Etat si celui-ci n'eut pas donné à temps — et en séance non publique — les explications nécessaires. Servais réussit ainsi à stabiliser la situation chancelante de son gouvernement, mais ne put empêcher qu'on parlât encore en avril de l'imminence d'une crise ministérielle.²⁵)

C'est que, même si ces bruits furent démentis, il n'en resta pas moins que Servais continuait — surtout après la conclusion de la paix de Francfort — à éprouver les craintes les plus vives de voir le Luxembourg expulsé de l'Union Douanière, voire annexé par l'Allemagne en compensation de la place de Metz à restituer à la France. Car rares furent les occasions destinées à rassurer le Ministre d'Etat.

Parmi ceux qui plaidaient la cause du Grand-Duché auprès de Bismarck, le chargé d'affaires à Berlin J. P. Foehr (de qui Servais fait les éloges dans son Autobiographie, p. 76 s.), dans une lettre du 24. 3. 1871, cite le Grand-Duc de Saxe-Weimar, beau-frère du prince